

# la feuille

118

Février 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**  
Michel Humbert
- ② **RÉCEPTION**  
Bonne année 2029
- ⑥ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑦ **ACTUALITÉ**  
Une action humanitaire
- ⑧ **ÉCONOMIE**  
Mission accomplie
- ⑩ **ÉDUCATION**  
Service minimum
- ⑪ **SPORT**  
80's roller
- ⑫ **URBANISME**  
Révision simplifiée du Pos  
Interview de Brigitte Manilève
- ⑭ **ÉCONOMIE**  
Près de chez vous
- ⑮ **LOISIRS**  
Vacances en ville
- ⑯ **CULTURE**  
Musique, y'en aura pour tout l'monde  
Urban Style 2
- ⑱ **SONDAGE**  
Mieux vous connaître pour mieux agir
- ⑲ **PRATIQUE**
- ⑳ **BRÈVES**
- ㉔ **FLEURYSCOPE**  
Sortir à Fleury-Mérogis  
Post-scriptum



## Non aux minima éducatifs

Pour le monde éducatif, la fin 2008 s'est achevée dans un grand mouvement de revendication. À l'appel d'enseignants, de parents d'élèves, de lycéens, d'organisations syndicales, d'acteurs éducatifs, de nombreuses actions ont dénoncé les dangers concernant l'avenir de notre école publique et la nécessité que le Gouvernement renonce à la mise en œuvre de ces réformes et trouve la voie d'une réelle concertation. Le débat organisé à Fleury, sur le devenir de notre école, le 27 novembre dernier avait pointé toutes ces mesures portant atteinte aux missions de l'école et à celles des enseignants. De l'école maternelle au lycée, l'ensemble du service public de l'Éducation nationale est menacé.

Le début 2009 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. À marche forcée, on veut nous imposer avec insistance, par exemple, la mise en œuvre du Service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires, en cas de grève. J'ai déjà eu l'occasion, avec mes collègues du Conseil municipal, d'alerter sur les dérives de ce dispositif qui a pour objectif de porter atteinte au droit de grève, d'ignorer les revendications portées dans le cadre de ces journées de mobilisation, de demander expressément aux maires de faire encadrer des enfants par des personnes non habilitées et ne possédant pas les compétences requises.

Nombreux sont celles et ceux qui se rassemblent contre la menace de suppression des Rased qui priverait les équipes enseignantes de moyens pour lutter contre l'échec scolaire, défendent l'école maternelle, lieu de socialisation et d'épanouissement de l'enfant. C'est avec détermination que, collectivement, nous refusons l'école des minima éducatifs.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



# Bonne année 2029

Samedi 17 janvier 2009, Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis présentait les vœux de la municipalité à la population et aux partenaires de la ville.

« C'est toujours un moment important que celui de la cérémonie des vœux, un moment où nous pouvons faire le point de ce qui a été fait et vécu par chacun, de réfléchir sur l'actualité, et un moment pour tracer des perspectives (...) Je vous souhaite la bienvenue dans notre ensemble sportif Jacques-Anquetil, auquel cette année nous avons, dans le cadre d'un contrat départemental, ajouté une nouvelle salle de sport, afin de mieux répondre aux demandes des associations sportives et des habitants (...) Permettez-moi tout d'abord au nom de la municipalité, et avec la nouvelle équipe municipale, élue plus que largement cette année, de vous présenter mes vœux de bonne et heureuse année, de santé, de réussite dans vos projets pour vous et vos proches. »

**Le maire a alors surpris son auditoire par un trait d'humour relativement acide :**

« En cette année 2029 qui commence, oui j'ai bien dit 2029... je voudrais faire un bilan de notre vécu récent qui hélas est toujours marqué par les dégâts des deux mandats successifs de l'ancien président Sarkozy. Dans le domaine scolaire par exemple et depuis que la construction et que la gestion des groupes scolaires a été confiée à des groupes privés, nous sommes toujours inquiets de l'augmen-



tation du loyer que nous payons à la société Bouygues gestionnaire de nos écoles. D'autant que notre directeur des structures scolaires, qui a remplacé, je le rappelle, les anciens directeurs instituteurs, a bien du mal à assurer le fonctionnement, après la baisse des effectifs de professeurs, et malgré les remplacements que nous assurons pour un service minimum d'accueil avec les éducateurs municipaux que nous avons recruté parmi les personnels techniques et des espaces verts. Ce qui évidemment pose problème pour le fonctionnement de ces services. Heureusement les anciens nous donnent un coup de main dans ces services tant qu'ils n'ont pas atteint 70 ans. D'ailleurs je constate que l'administration pénitentiaire rencontre les mêmes problèmes d'effectifs alors que la gestion de la prison est assurée à moyens constants par la société Dassault Pénitentiaire depuis son agrandissement, généré par la loi dite « détention préventive » des jeunes mineurs futurs délinquants, qui sont détectés dès le plus jeune âge dans nos structures d'accueil pré primaire, lesquelles ont remplacé les maternelles (...) D'autant qu'il faut aller chercher son courrier à la boulangerie, en même temps que son pain, ce qui est appréciable, après la suppression massive des bureaux de poste dans les petites villes (...)

Et ainsi de suite, le maire précisant que cette caricature correspond bien à la réalité de ce que le gouvernement actuel met en place ou défend aujourd'hui en 2009. Il a affirmé que cette réalité n'est pas inéluctable à l'image de la lutte unie des lycéens, professeurs et parents d'élèves qui a pu faire reculer le gouvernement sur la loi Darcos. L'action collective et déterminée étant plus forte que tout. »

**Le maire a évoqué la guerre dans les territoires palestiniens**

« Je pense personnellement que ce sera la lutte des peuples du monde qui imposera que la paix au Moyen-Orient revienne. Il faut que cesse immédiatement le massacre des populations civiles palestiniennes, plus de 1200 morts aujourd'hui, dont plus de 400 enfants, qui ne sont quand même pas des terroristes.

Car, je le dis ici, ce gouvernement est hélas devenu un gouvernement raciste, colonisateur, et guerrier avec une puissance de feu démesurée, qui bombarde les écoles, les hôpitaux, empêche les gens de fuir, bloque les convois humanitaires et qui expérimente même des armes de destructions massives avec l'aval et le soutien des États-Unis et de l'Europe. Il s'agit de crime de guerre. Ce pays doit aujourd'hui être mis au ban du monde, isolé, comme l'Afrique-du-Sud hier, et il faut retirer à son président Shimon Perez son prix Nobel de la paix. Je reprends ici les

propos d'un historien israélien Llan Papé (...). Le Hamas et ses roquettes tirées contre Israël ne sont hélas, là aussi, que la conséquence de la situation terrifiante de nettoyage ethnique, d'occupation, de privation, de colonisation que vit la population palestinienne depuis près de 60 ans et qui n'a plus que des solutions extrémistes pour se défendre. Car aujourd'hui c'est plus sa survie qui est menacée que celle d'Israël. Seules la paix, la négociation, la recherche d'une

solution durable et juste pour les Palestiniens, avec enfin un État indépendant pour y vivre, résoudra cette question. Il faut combattre tous les racismes. Aussi bien antisémites qu'anti-Palestiniens. Michel Humbert a voulu expliquer son désir de placer cette soirée sous le signe de la paix, fort du message de Kofi Annan, « la tolérance est une vertu qui rend la paix possible ».

**Le maire a alors abordé la crise économique...**

« Peut-être que d'ici 2029 nous aurons connu d'autres crises financières mais, en tout cas, c'est aujourd'hui que nous connaissons une crise, que j'appelle moi crise du capitalisme. Car c'est bien la structure même de ce système qui permet de telles dérives spéculatives où l'argent va à l'argent et sert à en accumuler. Au détriment des pauvres (...) Mais bien sûr on n'envisage pas de leur attribuer les milliards débloqués pour sauver les banquiers, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui ont joué avec notre argent. On est bien en 2009 dans un pays riche. Et on s'étonne que parfois des exclus réagissent par la violence à la violence qui leur est faite (...) À Fleury-Mérogis nous avons en ce moment deux implantations de camps de Roms. Des gens, qui parce qu'ils subissent des maltraitances dans leur pays d'origine, la Roumanie, préfèrent venir vivre en marge de notre société →



Pierre Champion, Gérard Pouchain et Michel Humbert.

→ pour y grappiller de quoi vivre. J'ai alerté les différentes autorités, préfecture, département sans succès pour l'instant. Nous avons rencontré des associations qui s'occupent de ces populations et nous domicilions quelques familles et scolarisons des enfants. Mais la ville ne peut régler seule cette situation, je demande la tenue d'une table ronde, État compris, où tous les acteurs réfléchiront à ce qui peut être fait. »

**...et les finances communales**

« Fin décembre, nous avons voté le budget 2009 de la ville. Cela n'a pas été une tâche facile, et nous avons eu au sein de l'équipe municipale des échanges parfois vifs. Faut-il tout remettre à plat, a-t-on des marges de manœuvre, faut-il supprimer des actions pour en lancer d'autres? Autant de questions qui ont animé les débats de la nouvelle équipe municipale pour répondre aux demandes des habitants, que nous avons rencontrés lors des comités de quartier. Et puis les contraintes budgétaires sont bien présentes avec les contributions de l'État qui diminuent. Ce fait est dénoncé par tous les élus, notamment les maires de tous bords lors de leur dernier congrès. Au final nous avons voté un budget équilibré, qui maintient l'offre de service de

qualité de la ville, parce que dans le contexte social actuel, il est primordial que vous disposiez d'une restauration municipale, de crèches, des centres de loisirs, d'écoles bien entretenues, d'équipements sportifs et culturels, d'une politique sociale et solidaire pour tous, avec des tarifs accessibles par tous. Pour cela, et à cause des contraintes budgétaires évoquées, nous avons dû nous résoudre à augmenter légèrement les taxes locales, 2% pour la taxe d'habitation, et 5% pour la taxe foncière. Cette décision évidemment n'est pas satisfaisante, même si les taux à Fleury restent largement inférieurs à ceux des villes voisines ou de la moyenne nationale. Et je pense que les services publics offerts sont moins coûteux pour les familles que les coûts qu'elles devraient supporter en leur absence. Il faut se battre à la fois pour que les collectivités aient les moyens de répondre aux besoins de leur population et pour une réforme de la fiscalité locale qui ne pénalise pas les foyers modestes. Nous avons aussi décidé d'une nouvelle action transversale : un chapiteau loisirs, projet fédérateur à l'initiative du secteur

Jeunesse, qui impliquera les acteurs éducatifs de la ville (services municipaux, associations, habitants). L'investissement concernera principalement l'entretien des bâtiments communaux et notamment des écoles, de la voirie, du fleurissement et nous lançons l'enfouissement des réseaux encore aériens dans le Village. Et puis cette année, l'investissement principal sera marqué par le début des travaux de viabilisation du nouveau quartier des Joncs-Marins. Mais l'année 2008 a été consacrée à la finalisation du projet et à la levée des obstacles administratifs et techniques qu'il a fallu résoudre. C'est donc un nouveau quartier, dont la marque sera le développement durable, avec des équipements publics et des services, qui va voir le jour (...) Je tiens à féliciter le service Communication, grâce auquel la ville de Fleury-Mérogis vient de recevoir le 2<sup>e</sup> prix en France et le 1<sup>er</sup> en Île-de-France des Trophées de la communication dans la catégorie meilleur magazine d'information municipale des villes de moins de 10000 habitants. (...) Avant de conclure, je souhaite →

**« NOUS AVONS VOTÉ UN BUDGET ÉQUILIBRÉ, QUI MAINTIEN L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ DE LA VILLE. »**

# Hommage à Victor Hugo

Dans le cadre de l'engagement de la ville de Fleury-Mérogis dans le concept Culture de paix, Michel Humbert a présenté, lors des vœux à la population, une exposition de caricatures de Victor Hugo. Rencontre avec Gérard Pouchain, professeur agrégé de lettres, vice-président de la Société des amis de Victor Hugo et auteur de cette collection prestigieuse.



N'oublions pas qu'il est l'un des premiers à évoquer les droits de l'enfant, de la femme et qu'il s'est battu toute sa vie contre la peine de mort.

Est-ce à ce titre que Michel Humbert a tenu à présenter cette collection exceptionnelle?

Absolument. Nous sommes tous deux administrateurs de Cuba Coopération, et c'est dans ce contexte que nous avons constaté combien Victor Hugo était un héros à Cuba au point d'y avoir son musée, la Maison de Victor Hugo, alors qu'il n'y est jamais allé. Sollicité pour exposer ma collection, Michel Humbert l'a découverte, appréciée et voulu la partager avec ses administrés, faisant sienne une expression de Victor Hugo « Tout pour tous ».

Propos recueillis par Patricia Lacan Martin

Quelle est la nature exacte de votre collection?

Il s'agit d'une centaine de documents de presse illustrés originaux parus entre 1835 et 1885, soit cinquante ans de vie politique et littéraire de Victor Hugo croquée par les signatures les plus célèbres de l'époque, comme Daumier, Gustave Doré et bien d'autres.

En quoi est-elle unique en son genre?

Au fur et à mesure de mes acquisitions, glanées au début par hasard il y a vingt ans, je me suis aperçu que j'étais pionnier sur ce créneau jusqu'alors inexploité par les hugoliens. L'intérêt de ma collection, qui tourne aujourd'hui dans le monde entier, se situe à plusieurs niveaux. Non seulement elle est attractive pour tous les âges mais elle est une manière vivante de

se rendre compte de la façon dont était « reçue » l'œuvre de Hugo. Contrairement à la plupart des personnes caricaturées, Hugo n'est pas traité de la même façon tout au long de sa vie. Moqueuses et égratignantes au début, ses caricatures deviennent peu à peu le reflet du regard admiratif que portent les Français sur cet homme qui apporte constamment son appui aux plus démunis et mène un immense combat pour les libertés.

## VICTOR HUGO RACONTÉ PAR LES CARICATURISTES

L'ensemble de la collection de Gérard

Pouchain sera exposée à Fleury courant septembre pendant trois semaines.

Un rendez-vous exceptionnel qui intéressera toutes les générations.

→ adresser mes remerciements à l'ensemble des personnels communaux qui inlassablement œuvre pour la défense des missions du service public. Et nous sommes et seront à leurs côtés pour le défendre. Je tiens aussi à souligner l'apport précieux et déterminant des partenaires institutionnels, mais également des bénévoles qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts pour faire vivre et dynamiser le mouvement associatif, dans sa diversité et sa richesse. Mes remerciements vont aussi à Cristina Feller, floricumoise, membre de l'association des

Diaprès, qui a réalisé le dessin de la carte de vœux. Bravo à elle, son dessin est plein de signification et de talent. Dans nos banlieues si souvent décriées, à Fleury comme ailleurs, il existe bien des talents, et nous continuerons à les valoriser. En arrivant à cette cérémonie des vœux, vous avez pu voir et apprécier une exposition sur la vie politique et littéraire de Victor Hugo, sous la forme de caricatures de 1835 à 1885. Nous souhaitons que cette exposition exceptionnelle, de qualité et renommée, soit présente dans d'autres initiatives locales et même sur

le territoire de l'agglomération. Nous devons cette exposition à M. Gérard Pouchain, présent ce soir et je le remercie. Il est historien et auteur spécialiste de Victor Hugo, passionné, agrégé d'université. Il donne des conférences en France, mais aussi en Chine, aux États-Unis et au Canada (...) Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonne année 2009, et non pas 2029 bien sûr, et je vous invite maintenant à lever notre verre. » ■



**L**e 15 janvier dernier, l'**UNRPA** a tenu son assemblée générale annuelle. La présidente, dans son allocution d'ouverture a remercié le maire et les services municipaux pour leur aide et leur soutien permanent. Elle a tenu à dénoncer l'attitude discriminatoire de la société à l'égard des retraités et personnes âgées. Elle a réclamé une politique globale du vieillissement qui tienne compte d'autres critères que l'âge. Le maire a partagé son avis. Après avoir présenté ses vœux et ceux de la municipalité, il a

expliqué que l'action collective est essentielle pour ne pas rester isolé mais aussi pour conduire des actions. Il a assuré les membres de l'UNRPA de la poursuite du soutien et de la solidarité de la municipalité. Enfin, il a salué chaleureusement Hervé Corzani, maire-adjoint de secteur qui assure le lien permanent entre les retraités et la municipalité. À l'issue de la réunion, Madame Bodereau a été réélue présidente. ✱

**T**rès joli succès pour l'animation autour du **scrapbooking** pilotée par la Floriacumoise Isabelle Dufossé! Proposé dans le cadre d'une exposition de loisir créatif installée à la médiathèque, la démonstration puis l'atelier ont tant plu qu'une seconde séance a dû être mise en place. Comme quoi, une âme d'artiste sommeille toujours en chaque individu... ✱



**B**ravo aux acteurs et aux organisateurs d'**Attention Patatouille**, un spectacle et une exposition sur les accidents domestiques qui a eu lieu salle Wiener le mercredi 21 janvier dernier. Invité par la Réussite éducative, à l'origine de l'initiative, le public d'enfants, notamment du centre de loisirs, n'a pas caché sa joie en participant activement à cette représentation ludique et pédagogique qui, sous couvert de guignolades, a su faire passer des messages fondamentaux. ✱ **PLM**



**L**es pensionnaires de la maison de retraite **Marcel-Paul** ont reçu le maire Michel Humbert et Hervé Corzani, maire-adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, à l'occasion des vœux du nouvel An. Un goûter était organisé en toute convivialité. À cette occasion, les résidents ont interprété des chansons qui ont montré leur dynamisme et leur envie de partager de bons moments. ✱



# Une action humanitaire

*Depuis des mois, des Roms campent en deux endroits de Fleury-Mérogis. Le maire alerte les autorités sans que personne ne semble s'en soucier.*



**D**es familles de Roms expulsées de l'ancienne station Total se sont installées derrière le Cma et dans les bois le long de la Francilienne. Des campements de bric et de broc accueillent désormais des familles, dont des enfants. Cette situation d'extrême précarité alourdie par l'hiver rigoureux que nous connaissons a fait réagir le maire qui a alerté les pouvoirs publics, Préfecture et Département. À ce jour, aucune réponse ne lui a été apportée. Dans son discours des vœux, le maire qualifiait cette situation de très préoccupante et intolérable. « Nous avons rencontré des associations qui s'occupent de ces populations et nous domicilions quelques familles et scolarisons des enfants. »

## Réfugiés économiques

Les Roms sont une catégorie de population installée en Roumanie depuis des siècles. Ce ne sont pas des nomades au strict sens du terme mais des réfugiés

économiques. En effet, la dernière grande vague d'immigration a été causée par les importantes crues du Danube qui les ont privés de tout et de toute ressource. Il faut bien dire que les Roms subissent des maltraitements dans leur propre pays et qu'ils préfèrent comme le disait Michel Humbert « venir vivre en marge de notre société pour y grappiller de quoi vivre ».

## Une action humanitaire

La municipalité a décidé en attendant qu'une vraie solution se dessine de faire en sorte que les conditions de vie de ces familles soient moins désastreuses. Il s'agit avant tout de l'hygiène. Elle a demandé aux services de chiffrer ce que représenterait l'installation de citernes d'eau et de toilettes. Car dans l'état, les

familles récupèrent de l'eau sur les bornes incendie, ce qui représente des marches longues et pénibles, alourdis par des jerrycans. Cette action humanitaire de la municipalité se double de la scolarisation des enfants et de la domiciliation de certaines familles demandeuses.

Mais cette situation ne peut se pérenniser. La ville ne peut régler seule une question aussi importante et les faire partir pour une autre commune dans exactement les mêmes situations. Pour ce faire, le maire demande la tenue d'une table ronde, État compris où tous les acteurs réfléchiront à ce qui peut être fait et où chacun devra prendre ses responsabilités. ■

**LES ROMS** constituent la minorité la plus importante de l'Union européenne. Ils connaissent des discriminations multiples, un taux de pauvreté plus élevé et un niveau de vie plus bas que la moyenne des citoyens de l'UE, souligne le rapport de Magda Kósáne Kovács (PSE, HU) sur « la situation sociale des Roms et l'amélioration de leur accès au marché du travail dans l'UE ».

« Bien qu'elle ait été un enjeu important du processus d'élargissement, l'améliora-

tion de la situation sociale et économique des Roms n'a guère progressé », constatent les députés.

**L'ACCÈS INÉGAL** aux services et les désavantages socio-économiques dont sont victimes les enfants Roms ne leur permettent pas d'accéder à une éducation de qualité et affectent ainsi leurs chances sur le marché du travail et leur intégration. Les députés demandent à l'UE et aux États membres de mettre en place une approche

examinant les aspects de la marginalisation des Roms. Une attention particulière devra être accordée aux femmes. La majorité des députés de la commission du Parlement européen se félicite de la proposition en faveur d'une nouvelle directive exhaustive en matière de lutte contre les discriminations et invite la Commission européenne à mettre en place des programmes permettant d'éliminer la discrimination et la stigmatisation des Roms.

# Mission accomplie

*Nouveaux stands, nouveaux secteurs professionnels, l'édition 2009 du Forum des métiers et de la formation a fêté dignement ses dix ans d'existence.*

**A**vec plus de 65 exposants issus des secteurs les plus divers et plusieurs centaines de visiteurs, le Forum des métiers et de la formation confirme sa pertinence. Dans un monde de plus en plus virtuel, où l'information est si dense qu'elle finit pas s'autodétruire, rien ne vaut le contact avec la réalité et avec les acteurs de terrain. Entre une brochure qui vante les mérites de telle ou telle carrière et l'entretien personnel avec le professionnel, y'a pas photo ! Et les jeunes, soucieux de leur avenir, l'ont bien compris en se déplaçant jeudi 22 janvier dernier au gymnase Jacques-Anquetil.

## Côté visiteurs

Venus avec leurs établissements ou en individuels, les jeunes de Fleury et de l'agglomération sont conscients de l'intérêt d'une telle manifestation. Certains, déjà très sûrs de leurs choix, vont directement vers des stands précis, d'autres, plus nombreux, déambulent à la recherche d'une idée, d'un univers qui pourrait leur convenir. « Je cherche une formation qui me permettrait d'aller étudier au Japon », déclare cette collégienne de Viry-Châtillon. Certains, tentés par l'aventure militaire, investissent les stands de l'armée de terre et de l'armée de l'air. « À 16 ans, on peut faire un stage d'une semaine pendant les vacances, retient un jeune homme, et on peut s'engager à 17 ans et demi, sachant que l'armée recrute aussi à bac + 5 ». D'autres, très nombreux, se massent autour du Point information jeunesse, très bien



organisé, qui imprime, au fur et à mesure des demandes, les fiches métiers éditées par le CIDJ. « Elles sont très bien faites, précise une lycéenne, on y trouve tous les renseignements liés à un métier, de sa définition exacte aux voies de formation en passant par les grilles de salaire. »

## Côté exposants, des pistes solides

Suivant les stands, les motivations divergent. Certains, plus proches du monde professionnel, comme la Lyonnaise des Eaux, ont davantage un rôle de pédagogue. « Outre le fait de présenter des métiers du développement durable, nous apportons la vision de l'employeur, souligne Lionel Boin du service communication. Nous expliquons nos attentes vis-à-vis d'un candidat lors d'une situation d'embauche. » Mais la plupart des organismes privés et publics sont là pour informer sur leurs formations. La faculté des métiers de l'Essonne rappelle qu'elle

propose des formations uniquement en alternance aux jeunes de 16 à 26 ans. Le représentant de l'École des arts et métiers déplore la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques et techniques. « Ces forums sont très importants car beaucoup d'adolescents n'ont aucune idée du métier d'ingénieur. Concevoir, transformer le rêve en réalité ne sont pas des arguments familiers aux jeunes. Ils ne savent pas que les domaines des banques, des assurances et du bâtiment bien sûr recherchent ces profils. Or, nous manquons d'ingénieurs en France et c'est une profession où il n'y a pas de chômage. » Même discours du côté de l'Iftab\*, l'Institut de formation de techniciens en analyses biomédicales. « En 2008, notre institut qui dépend de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris a diplômé 28 étudiants alors qu'il y avait 180 postes à pourvoir en région parisienne. » Encore un créneau méconnu au sein des

professions de santé qui souffrent, pour la plupart, cruellement de vocations alors qu'un emploi est garanti à la sortie des études ! C'est le grand paradoxe de la société : d'un côté il y a du chômage et de l'autre il y a des écoles sans élèves alors qu'elles délivrent un diplôme dont la société a besoin, soit un sésame pour l'emploi !

## Des pistes insolites

Mais, ô surprise, il n'y a pas que les secteurs de la santé et du scientifique qui recrutent. Il existe des niches d'emploi pour peu que l'on approfondisse ses recherches et que l'on se déplace sur les salons. Pour exemple, les métiers autour du cheval sont, à un niveau bien moindre, un domaine à ne pas négliger pour les passionnés. « Il ne faut pas



**« C'EST LE GRAND PARADOXE DE LA SOCIÉTÉ : D'UN CÔTÉ IL Y A DU CHÔMAGE ET DE L'AUTRE IL Y A DES ÉCOLES SANS ÈLÈVES ALORS QU'ELLES DÉLIVRENT UN DIPLÔME DONT LA SOCIÉTÉ A BESOIN, SOIT UN SÉSAME POUR L'EMPLOI ! »**

oublier que l'Île-de-France est la première région équestre de l'hexagone et la Fédération française d'équitation la troisième fédération sportive en terme de nombre de licenciés, explique la représentante du CFA du Cez de Rambouillet. Dès la fin de la troisième, il existe des formations diplômantes en alternance par apprentissage et il y a des débouchés à condition d'aimer les animaux, le terrain et de supporter de travailler par tous les temps. C'est un métier difficile, c'est pourquoi on pousse les jeunes à aller jusqu'au bac professionnel s'ils veulent ensuite se réorienter. »

**Le forum, une volonté municipale**  
Le mot de la fin reviendra au maire Michel Humbert qui, après avoir conver-

sé avec de nombreux exposants, réaffirme la volonté municipale d'organiser ce type de rendez-vous citoyen. « Dans beaucoup de foyers, les familles, pour des raisons multiples, n'ont pas les moyens d'accompagner leurs enfants dans leur orientation professionnelle. C'est aussi notre rôle, à nous élus, de pallier cette lacune en aidant nos jeunes dans le choix de leur avenir. »

Patricia Lacan Martin

## \* IFTAB

Journée portes ouvertes le samedi 14 mars de 13h à 17h  
47, boulevard de l'Hôpital  
75013 Paris  
Tél. : 01 42 16 08 21

# Service minimum

*Le 29 janvier une grève nationale interprofessionnelle a mobilisé des centaines de milliers de Français. Dans de nombreuses villes comme à Fleury-Mérogis s'est posée la question du service minimum dans les écoles.*

**D**ans nos précédentes éditions nous avons fait état de la position du maire et de la municipalité quant au service minimum. Le maire ayant décidé de ne pas l'organiser s'était vu convoquer par le Tribunal administratif de Versailles. Le juge avait alors pénalisé la ville d'une amende. Débouté depuis, il n'en reste pas moins que la Préfecture a exigé la constitution d'une liste de personnes pouvant assurer l'accueil des enfants. Cette liste a été proposée à diverses personnes et n'a recueilli l'accord que de trois personnes. L'argument général de ceux qui ont refusé étant de refuser de passer pour des briseurs de grève et surtout de leur manque de compétence pour assurer l'accueil des enfants.

## De nombreux courriers et mails

Dans les deux semaines précédant la date du 29 janvier, l'Inspection académique et la Préfecture ont envoyé de nombreux courriers et mails au maire lui enjoignant d'organiser le service minimum et proposant même de l'aider à organiser l'accueil. Michel Humbert a profité de cette occasion pour réaffirmer sa position. En voici des extraits.

« (...) en tant que maire je ne porterai pas atteinte au droit de grève qui est un élément d'importance de notre démocratie.

Dans les divers courriers qui m'ont été adressés, j'ai pu constater qu'à aucun moment il n'est fait mention des raisons qui conduisent à cette journée d'action. Les revendications qui sont mises en avant doivent être entendues par les pouvoirs publics, en urgence, notamment quand il s'agit des conditions d'enseignement et des suppressions des postes prévus. (...) Il est demandé une fois de plus aux collectivités de transformer un lieu d'éducation : l'école en lieu de garderie, avec la mise à disposition d'encadrants non enseignants. Cette loi instaurée sans concertation pose nombre d'interrogations



d'inquiétudes et de colère parmi les élus de toutes sensibilités, la communauté éducative et les parents d'élèves. Je suis stupéfait de lire dans un courrier de M. Mittet, inspecteur de l'Éducation nationale : la loi laisse aux élus une large part de souplesse quant à la constitution du groupe d'intervenants potentiels dans la mesure où aucune qualification spécifique n'est requise.

(...) Par courrier du 18 novembre auprès de l'Inspection académique, j'ai précisé qu'il nous fallait 66 personnes pour faire appliquer le SMA et accueillir les 800

élèves fréquentant les cinq écoles situées sur la commune. Je vous précisais que la liste à communiquer devait faire l'objet de vérifications, de précaution afin que les personnes volontaires soient habilitées et qu'elles possèdent les qualités nécessaires car il s'agit d'enfants, d'âges divers, qu'il convient d'encadrer. Personne ne peut « s'inventer » enseignant ou animateur (...) Il ne peut être question que je porte la responsabilité de prévoir un encadrement d'enfants avec des personnes qui n'ont pas les compétences requises. Des équipements tels les centres de loisirs, les structures jeunesse, les crèches sont soumis, à juste titre, à des normes rigoureuses quant aux agents intervenant sur ces sites. Je trouve anormal que la mise en œuvre du Service minimum d'accueil s'exonère de ces normes de sécurité et de compétences.

Je suis très surpris de voir l'empressement avec lequel vous souhaitez l'application de ce dispositif. Sur un autre registre, je ne peux que constater l'absence d'écoute et de prise en compte de mes démarches et de mes demandes, depuis plusieurs années, concernant l'organisation d'une table ronde sur les familles fragiles qui sont logées, depuis 2003 pour certaines d'entre elles, dans les hôtels situés sur Fleury-Mérogis. L'installation de deux camps de familles Roms sur ma commune nécessite aussi une réflexion à intégrer dans la table ronde qui doit se tenir sans délai.

Je souhaite que mes demandes soient entendues et je réitère la tenue d'une rencontre dans les meilleurs délais. Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en ma considération. ■

**« J'AI PU  
CONSTATER QU'À  
AUCUN MOMENT  
IL N'EST FAIT  
MENTION DES  
RAISONS QUI  
CONDUISENT À  
CETTE JOURNÉE  
D'ACTION »**

# 80's roller

*La soirée Disco Roller troisième du nom est devenue incontournable en fin d'année.*

**L**e 27 décembre, 450 participants (adultes, ados et enfants) se sont pressés sur la piste. L'objectif de réunir toutes les générations a été atteint. Il y avait encore plus de monde que l'an passé, débutants et confirmés. 300 per-ruques ont été distribuées aux partici-

pants qui ont beaucoup apprécié le geste. Un concours des plus beaux déguisements (filles et garçons) dont le thème était les années 80, a été suivi par de nombreux participants, des corbeilles de bonbons et des tee-shirts étaient offerts aux gagnants.

Le partenariat avec les Riders de Fleury a encore une fois très bien fonctionné. La municipalité les remercie de leur investissement indispensable à la réussite de tels événements.

La nouveauté cette année était la mini-rampe (11 mètres de long, 6 mètres de large et 2 mètres de haut) où des démonstrations de champions (roller, BMX et skate) se sont déroulées ainsi que des initiations pour les débutants sous l'égide d'un éducateur sportif. Les sensations fortes ont été au rendez-vous.

Sur la patinoire à roulettes l'ambiance était au diapason avec des jeux, des minutes de vitesse et des milliers de tours. Rendez-vous en décembre 2009 sans aucun doute. ■



# Révision simplifiée du Pos

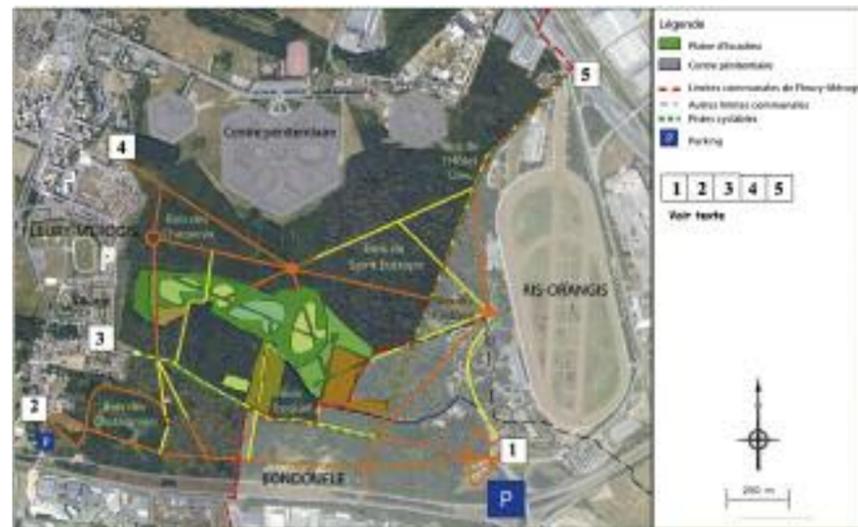
La municipalité avance dans la procédure de révision simplifiée du POS dans le bois de Saint-Eutrope.

**E**n janvier 2008, le Conseil municipal de Fleury-Mérogis a délibéré pour lancer une révision simplifiée de son Plan d'occupation des sols dans le bois de Saint-Eutrope. Le Conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Val d'Orge a approuvé pour sa part en février 2008 le projet d'aménagement proposé par l'Agence des espaces verts. La Cavo est donc partie prenante dans ce projet puisqu'elle participe financièrement à l'entretien et la gestion de ce bois par transfert de compétence de la commune à la communauté d'agglomération.

Dans la continuité de ce projet engagé par l'Agence des espaces verts, la municipalité a décidé par délibération du 28 janvier 2008 de le mettre en œuvre en mettant le POS communal en révision. La concertation avec le public a débuté bien avant cette date puisque plusieurs réunions se sont déjà déroulées sur le sujet.

L'état d'avancement du projet nous permet de prolonger la consultation en ouvrant la phase administrative de concertation avec les habitants, du **lundi 26 janvier au samedi 14 février 2009**. Une exposition est visible en mairie (services Technique et Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage). Chacun pourra venir consulter cette exposition aux heures d'ouverture de la mairie et mentionner dans un cahier toute remarque ou suggestion sur ce projet.

Par ailleurs et dans le même temps, une réunion publique aura lieu avec les res-



ponsables du projet et maître d'ouvrage, l'Agence des espaces verts, le **mercredi 11 février 2009 à 20h30**.

La procédure administrative prévoit également une enquête publique d'un mois qui se déroulera **du lundi 9 mars 2009 au vendredi 10 avril 2009, 12h**, date et heure de clôture de cette enquête.

Le commissaire enquêteur nommé par le président du Tribunal administratif assurera cinq permanences tout au long de cette enquête. Il pourra recevoir toute personne intéressée de près ou de loin par ce projet, sans rendez-vous aux jours et heures fixés par arrêté du maire : **les lundi 9 mars de 9h à 12h, jeudi 19 mars de 14h30 à 17h30, samedi 28 mars de 9h à 12h, samedi 4 avril de 9h à 12h et vendredi 10 avril de 9h à 12h**.

**Pourquoi une révision simplifiée ?**

Les espaces boisés classés, doivent être réduits d'un peu plus de 4 hectares (4,2 ha) afin de permettre la création des cheminements piétons et carrefours rayonnants dans le futur parc public. De plus, les cheminements piétons existants n'étant pas localisés sur le document d'urbanisme actuel, la révision permettra de régulariser ce point et de les déclasser pour permettre leur aménagement sur presque 4 ha (3,8 ha). Par ailleurs, le projet prévoit un stationnement public qui

nécessite également que notre document d'urbanisme soit modifié. Ce stationnement se situe sous l'allée des Tilleuls de l'allée du château. Le POS prescrira pour ce secteur des mesures de protection qui permettront de soigner l'aspect de cette surface de stationnement.

Tout cet espace boisé classé sera compensé par le classement de 8 hectares d'espaces boisés classés ailleurs mais sur le même site. Enfin, dans le zonage ND, seront autorisés à l'exclusion de toute autre, les constructions et les équipements liés à l'entretien des espaces verts. Initiée par Fleury-Mérogis car concernée pour plus de 65% de la surface totale de la forêt, une révision du Plan d'occupation des sols devra également être menée par les communes de Ris-Orangis et Bondoufle, concernées elles-mêmes par le projet pour les 35 % restants pour permettre à l'Agence des espaces verts de faire aboutir l'ensemble du projet régional.

Ce projet prévoit donc de favoriser l'accueil du public tout en faisant en sorte que ce site remarquable reste malgré tout préservé. ■

## Interview

Brigitte Manilève, première adjointe au maire en charge des Travaux, répond à nos questions.

Comment qualifiez-vous la campagne de travaux 2008 (voiries, gymnase, enfouissement...)?

Plusieurs axes ont été travaillés en 2008 : comme nous sommes toujours vigilants à la sécurité, dans le cadre des comités de quartier et en relation avec les services Techniques, les élus ont veillé à faire une opération nid-de-poules cet été et un trottoir a été créé le long de la rue Jean-Marillier afin d'assurer la sécurité des piétons.

Les travaux dans les écoles ont eu lieu pendant les vacances scolaires pour donner aux enfants floriacumois des locaux répondant aux normes de sécurité en vigueur.

La salle Colette-Besson du complexe sportif Jacques-Anquetil a vu le jour. Elle répondait à une attente des milieux associatif et scolaire, le dossier avait été constitué dans le cadre du contrat triennal avec le Conseil général.

Toujours dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie pour les habitants, nous avons repris le dossier de l'enfouissement des réseaux rue Jean-Marillier. Ce dossier est traité avec des recherches de subventions car très onéreux et sera traité en plusieurs tranches.

Les travaux sont toujours des actions très onéreuses, comment réalisez-vous les arbitrages dans un contexte de restriction budgétaire forte ?

Il n'est pas facile de faire des choix, tout nous paraît prioritaire et chaque adjoint voudrait voir son secteur priorisé, le rôle de la commission travaux est donc de faire nos choix parmi les propositions et en fonction de nos orientations, avec l'aide des agents des services Techniques qui

font remonter les priorités du terrain, ce sont eux les experts...

Pour moi, l'entretien et la pérennité du patrimoine communal, la sécurité des enfants, dans les écoles ou la MPE, celle des agents sur leur lieu de travail est une priorité absolue. Il faut discuter avec les services et les collègues élus, organiser des commissions transversales afin d'arbitrer le plus justement les demandes et amener chacun à prendre conscience que tout ne peut se faire en un jour.

Tous les travaux effectués dans la ville sont toujours de très bonne qualité et je remercie ici les services qui restent attentifs à cela.



Fleury-Mérogis est très bien équipée. Quelles réalisations d'importance entendez-vous conduire ?

Le projet majeur de 2009 et des années suivantes va être la réalisation des Joncs-Marins, dont les travaux de viabilisation devraient commencer à la fin du premier semestre. Ce nouveau quartier devrait comprendre de nouveaux équipements publics tels qu'un groupe scolaire, une structure multi accueil petite enfance et un équipement que nous appelons pour

le moment « Maison pour tous » qu'un groupe de pilotage est en train d'étudier. Ce projet des Joncs est vraiment un projet unique que j'ai à cœur de voir réaliser, pour les habitants de notre commune. Je reste quand même consciente que toutes les attentes des Floriacumois ne pourront être satisfaites, je reçois beaucoup de demande d'accession et de location. Au vu du prix des logements actuels, face aux possibilités financières de nos concitoyens, il est évident que tous ne pourront accéder à leur désir légitime de devenir propriétaires.

**Votre délégation intègre par conséquent la demande des habitants.**

Tout à fait, c'est la raison pour laquelle j'essaie d'assister, dans la mesure du possible, à chaque comité de quartier, chaque rencontre avec les habitants. Si je ne peux y être, je fais un point avec le maire qui lui y assiste systématiquement. Il me fait un compte-rendu et nous voyons ensemble les sujets à passer en commissions travaux afin de faire chiffrer les demandes des habitants et voir si le budget peut nous permettre d'accéder à leur attente et dans le cadre de l'intérêt général. Ma délégation est vaste car elle recouvre tous les services de la commune. Mon statut de première adjointe m'amène à travailler en étroite collaboration avec le maire afin d'être au fait de tous les dossiers et de pouvoir les gérer en son absence. Il faut aussi être à l'écoute de mes collègues adjoints, les guider et les conseiller dans leur choix, car je n'oublie pas que ce qui doit guider notre action en permanence (élus et services municipaux) c'est de répondre à l'intérêt général. ■

# Près de chez vous



*De nouveaux responsables d'enseignes ont choisi de s'installer près de chez vous au centre commercial. Nous leur souhaitons la bienvenue !*

## Un couple de gérants à Franprix

Après quelques semaines de fermeture nécessaires à des travaux de rénovation, le supermarché Franprix a rouvert en décembre avec, à sa tête, Madame et Monsieur Gvossevi. Auparavant dans le commerce de produits alimentaires exotiques, le couple de gérants reprend l'affaire de A à Z. Nouvelle équipe, nouvel étiquetage, nouveaux horaires\*, des rayonnages bien achalandés, Franprix redevient un lieu fréquenté par les habitants. «Les clients sont contents, ils constatent le changement et prennent l'habitude de venir faire leurs courses.» En projet, un «point chaud» offrant du pain et des viennoiseries est à l'étude tout comme un rayon de produits exotiques. «Il y a une grosse communauté antillaise sur Fleury et la demande nous a été plusieurs fois formulée.» Enfin, des promos sont déjà en place chaque semaine !

- Horaires d'ouverture : 6 jours sur 7 (fermeture le lundi), 9h-13h et 15h-19h30.

## Marianne Lechertier, pharmacienne

La jeune pharmacienne est ravie. La pharmacie de Fleury répond totalement aux critères de recherche qu'elle s'était fixée. «Je cherchais une officine de quartier dans une ville appelée à se développer avec une population jeune et mélangée sur le plan socio-culturel et je ne suis pas déçue. La clientèle est adorable,

les gens respectent notre profession et j'ai vraiment l'impression d'être utile et d'apporter un vrai service.» Encouragée par Monsieur Rozine, un «ami de la famille», qui avait tenu l'enseigne pendant 35 ans et qui avait «adoré» la population floriacumoise, elle apprécie, au quotidien, la gentillesse des habitants. Pleine de projets et de bonnes intentions, elle est prête à développer un système de livraisons qu'elle effectue déjà auprès de la maison de retraite et à s'investir dans l'animation du centre commercial si ses voisins commerçants et la municipalité la soutiennent. Un seul bémol : le manque de médecins depuis le décès du docteur Felder ! «Cette situation pénalise la population qui ne sait plus à quel médecin se vouer mais aussi l'activité de la pharmacie qui ne tourne pas comme elle le devrait. Or, il ne faut pas oublier qu'en reprenant l'enseigne, j'ai repris tout le personnel, soit sept personnes avec moi. Pour l'instant, on tient mais il ne faudrait pas que le phénomène se prolonge trop longtemps.» **PLM**

- Horaires d'ouverture : du lundi au samedi (fermeture le lundi matin), 9h-12h30 et 14h30-19h30.



# Vacances en ville

*En février, le Centre de loisirs et le service municipal de la Jeunesse proposent des activités aux petits et aux pré-ados.*

**D**ès que l'école s'arrête, les deux structures municipales, qui accueillent les enfants de 3 à 17 ans, fonctionnent à plein régime. Très dynamiques, les animateurs proposent une palette d'activités variées en fonction de la saison et des goûts de leurs publics.

Au Centre de loisirs, par exemple, les enfants vont développer une série d'apprentissages autour du thème de l'eau. La réalisation, le montage et l'entretien d'un aquarium sont même au programme des vacances. «L'objectif est d'appréhender le milieu naturel environnant et de veiller à l'équilibre fragile entre faune et flore», souligne le directeur du centre. Bien entendu, des séances à la patinoire,



au cinéma et autres réjouissances viendront se glisser au cours de l'aventure ludique et pédagogique. Du côté du service Jeunesse, outre deux séjours en milieu montagnard organisés

en partenariat avec les jeunes participants, des propositions quotidiennes sont faites aux adolescents qui sont sur place. Le programme détaillé est disponible au club préados. **PLM**

## RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DE LA MOSAÏQUE



En janvier, les retraités floriacumois, participant à l'activité mosaïque organisée par le CCAS, ont échangé leurs savoirs avec des enfants du Centre de loisirs. Bilan : une rencontre très enrichissante où les seniors ont fait preuve d'une pédagogie remarquable et les enfants d'un intérêt au-delà de toute espérance. En bref, une satisfaction réciproque et une expérience à renouveler !



# Musique, y'en aura pour tout l'monde



Entre les auditions du Cma, une scène ouverte à Malraux et le festival Urban Style 2, février s'annonce très « branché » musique.

## → Les talents du Cma

Musique, théâtre, danse, chant en solo ou à plusieurs, le Cma propose une large gamme qui permet à l'artiste, qui sommeille en chacun, de pouvoir s'exprimer en toute plénitude. D'autant que le Cma se distingue par sa volonté de développer les pratiques amateurs et de les croiser entre elles. Ainsi, dans ce cadre, plusieurs fois dans l'année, des auditions publiques ouvertes à tout le monde sont organisées afin que les jeunes talents se confrontent à un vrai public. Les prochains rendez-vous ont lieu les **mardi 10 et mercredi 11 février à 19 heures dans l'auditorium du Cma**. Entrée libre. Non seulement vous risquez d'avoir du plaisir mais c'est aussi une excellente manière de découvrir une pratique et d'y prendre goût.

## → Cinéma

Le service Jeunesse propose un nouveau rendez-vous autour du cinéma. Programmation en cours. Première séance : **vendredi 27 février à 20h30 salle André-Malraux**. Tarif : 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite).

## → Scène amateur

Depuis quelques temps, le service Culturel met à disposition des amateurs de tout bord et tout genre (chant, slam, musique, humour et autres...) une scène ouverte qui a lieu dans le foyer de la salle Malraux. Opportunité unique de venir tester vos talents devant un vrai public, cette initiative offre également, si nécessaire, équipement et sonorisation en fonction des besoins préalablement évoqués avec le service référent, en l'occurrence le CSV. Le prochain rendez-vous de « **Jeu, j'me la joue** » a lieu **le jeudi 12 février à 19h30**, l'entrée est libre et les habitants sont attendus nombreux, côté public comme côté scène.

## → Belle saison

Le programme culturel janvier-juin 2009 est disponible dans tous les lieux publics. N'hésitez pas à vous le procurer et à le feuilleter avec curiosité et appétit. Entre un spectacle d'humour, de la danse, des chants du monde, du cirque et des concerts en plein air, un bon nombre de Floriacumois devrait y trouver du plaisir.



# Urban Style 2

Pour la deuxième année consécutive, l'association R2F, le SMJ et le service Culturel s'associent pour un week-end festif autour des cultures dites urbaines.

« **T** rès appréciée dès sa création l'an passé, l'initiative est reconduite et un large public est d'ores et déjà pressenti pour cette deuxième édition qui monte en puissance. Projet mené dans le cadre de la politique de la ville, il a pour objectif de valoriser les pratiques amateurs autour des cultures dites "urbaines", souligne David Derrouet, maire-adjoint à la Culture. Au programme de nombreux groupes bien sûr mais aussi des « happenings » surprenants comme la présentation de la marque Bret'wear (mode urbaine originaire de Brétigny-sur-Orge !) et speed-painting par l'étonnant Wear-brush qui peint des portraits époustouflants en moins d'une minute ! **Rap, dance hall, hip-hop, etc.** Essonnien pour la plupart, les groupes qui vont se succéder à Urban Style sont amateurs et semi-pros (Black Barbie, Smoker ou Black VNR par exemple). « Je me déplace beaucoup, je connais leurs qualités artistiques et leur capacité à enthousiasmer les foules », souligne Georges Fournier, l'un des fondateurs de

R2F, passionné de musique et partenaire du projet.

Par ailleurs, plusieurs groupes floriacumois se distinguent et deux d'entre eux seront programmés les deux jours. Il s'agit d'OGFC, un collectif de rap-

**MODE URBAINE DE LA MARQUE BRET'WEAR ET SPEED-PAINTING PAR L'ÉTONNANT WEAR-BRUSH QUI PEINT DES PORTRAITS ÉPOUSTOUFFANTS EN MOINS D'UNE MINUTE**

peurs qui se sont associés pour écrire et composer les morceaux d'un album *Nos vies*, qui pourrait sortir au printemps. Les extraits qu'ils chanteront à Urban Style 2 ont été répétés et enregistrés au studio

Le Onze en partenariat avec le service Jeunesse. L'autre fierté floriacumoise est le groupe de danse hip-hop, piloté par le service Jeunesse depuis des années sous la conduite du danseur Demba Cissokho de la com-

pagnie Ethadam qui avait ébloui le public lors de la première édition d'Urban Style. Constitué uniquement de filles, M-Dead a énormément évolué au fil des années d'entraînement et sa prestation est très attendue.

Quant au collectif floriacumois Street Dangerous, le public aura le plaisir de découvrir son album éponyme le samedi. Pour les amateurs, il s'agit d'un street album, à savoir libre en téléchargement sur le net.

Enfin, Junior, lauréat victorieux en 2007 de l'émission de M6 « Incroyables talents » et issu du groupe pro de hip-hop Wanted Posse, clôturera en beauté le festival.

Patricia Lacan-Martin



## → URBAN STYLE 2

**Samedi 14 et dimanche 15 février de 16h à 19h30, salle André-Malraux.**

Nombreux concerts et démonstrations variées (speed-painting, mode urbaine, graff...).

Entrée : 3 euros.

Renseignements au 01 69 46 72 09

## PROGRAMMATION DU SAMEDI

(ne pas tenir compte de l'ordre)

OGFC (rap) - Ketokrim (rap)  
M-Dead (danse hip-hop)  
TDS (rap) - Black Barbie (rap)

← Georges Fournier de R2F a créé l'affiche d'Urban Style 2.

Ekinox (rap) - Smoker (rap)  
B.R. (rap) - Meka (rap)  
Tyss (dance hall/hip-hop)  
Street Dangerous (rap/ragga/dance hall)

## PROGRAMMATION DU DIMANCHE

(ne pas tenir compte de l'ordre)

M-Dead (danse hip-hop)  
Manue (R'N'B) - Tiss-A-Risk (rap)  
La Comera (rap)  
La Fabrik (rap)  
3R Prod (reggae/rap)  
Black VNR (rap)  
Devise Rap (rap)  
H.K (R'N'B)  
Kyugan (dance hall)  
OGFC (rap)

Aux environs de 18h : Junior des Wanted Posse (spectacle hip-hop)



# Mieux vous connaître pour mieux agir

Les élus ont décidé d'organiser une enquête d'opinion afin de mieux connaître les besoins et aspirations des Floriacumois.

**A** l'issue de l'élection municipale de mars 2008, les élus ont souhaité que s'organise une enquête auprès des habitants de Fleury-Mérogis. En effet, au-delà des nombreuses actions et des nombreux services qui existent à Fleury, il leur est apparu nécessaire de mieux cerner les aspirations des habitants. En effet, les besoins évoluent. Comment mieux répondre à ces besoins qu'en consultant les premiers concernés? Ce sondage aura donc autant valeur de bilan que de mise en perspective de l'action municipale.

## La méthode

C'est une étude quantitative, sous forme d'entretiens téléphoniques qui sera

LE CSA est un organisme de sondage connu internationalement et qui dispose de très nombreuses références. Sa plateforme téléphonique regroupe 140 postes informatiques en réseau qui permet les enquêtes et leur traitement dans des conditions optimum d'efficacité et d'analyse des questionnaires. Elle emploie 500 personnes, formées aux techniques d'enquêtes d'opinions. CSA a été créé en 2000 et réalise environ 30000 interviews par mois. CSA a adopté une charte qualité qui accorde une grande importance à la transparence, à la rigueur et à la traçabilité. Les résultats sont systématiquement vérifiés par des chargés d'études.



conduite courant mars par l'institut CSA connu pour son sérieux et la fiabilité de ses actions. Elle sera menée auprès d'un échantillon représentatif de six cents habitants âgés de 18 ans et plus. Cette méthode permet de répondre à tous les objectifs et permet un questionnement qui ne dérange (pas trop) la vie quotidienne. 600 personnes sélectionnées par quartiers et sur la base de quotas représentatifs: sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, profession, seront interviewées. Ces quotas sont établis sur la base des données Insee les plus récentes.

## Le questionnaire

Les entretiens seront réalisés de 16h à 21h en semaine et de 10h à 17h le samedi. Les questions seront volontairement courtes et exprimées de façon claire afin de se garder des interprétations possibles et de conserver une stricte neutralité et de ne pas induire des réponses par des questions fermées. Le questionnaire ne sera pas trop long pour ne pas décourager les interviewés. Dans tous les cas il ne durera pas plus de quinze minutes.

## L'exploitation des réponses

L'ensemble des réponses sera analysé puis synthétisé. Les élus disposeront alors d'un outil précieux pour mettre en place de nouvelles actions en fonction des possibilités financières et évaluer les actions en cours. Il sera alors possible de mieux cerner les attentes et les besoins. Il est évident que ce sondage reste un moyen. Il n'est qu'un complément, mais à grande échelle, de la connaissance qu'ont les élus des habitants de Fleury-Mérogis par leur pratique régulière et assidue de la rencontre de terrain. Les comités de quartier, les permanences d'élus sont et resteront la base de l'échange citoyen qui est la base de la politique municipale.

Mais ayons bien en tête que ce sondage permettra aussi d'appréhender finement le futur de Fleury-Mérogis. Alors réservez le meilleur accueil à ces enquêteurs car ce sondage est utile et nous concerne tous individuellement et collectivement. C'est un enjeu important qui conduira à une meilleure réponse aux besoins que vous aurez exprimés. ■



## La mairie

12, rue Roger-Clavier  
BP 107  
91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Tél.: 01 69 46 72 00  
Courriel: [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)  
Site internet: [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'accueil:  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
Samedi: de 9h à 12h.  
Fermée le mercredi.

## Le site internet

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

## Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.  
Tél.: 01 69 46 81 50  
Fax: 01 69 46 81 57  
Courriel: [mjd@agglo-valdorge.fr](mailto:mjd@agglo-valdorge.fr)  
[www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)  
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 25 février à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

## Les agents de liaison

Les agents de liaison seront présents dans le quartier de la Greffière de 18h30 à 20h, jeudi 5 février salle Wiener. C'est l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier. N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables:

- par téléphone en mairie: 01-69-46-72-29
- par mail: [solene.k@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solene.k@mairie-fleury-merogis.fr)

## Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

## Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

## Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie: [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

## Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil: au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél.: 01 69 72 19 66 - Fax: 01 69 72 19 65  
Courriel: [pij@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:pij@mairie-fleury-merogis.fr)

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 9 mars à 20h30 en mairie.

## La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux  
91700 Fleury-Mérogis  
Tél.: 01 60 16 30 60  
Courriel: [mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'ouverture:  
Mardi: de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.  
Mercredi: de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Vendredi: de 15h à 19h.  
Samedi: de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

## Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél.: 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).

Accueil:

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

## Les permanences des élus



### Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s  
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.  
Tél. : 01 69 25 39 21

**Julien Dray**, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.  
Tél. : 01 69 25 08 04.  
Courriel : julien\_dray@hotmail.com

**Exprimez-vous**   
**Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.**  
**www.mairie-fleury-merogis.fr**

## Le carnet



### Ils sont nés

- NOSEL Thao, Louis né le 11/12/2008
- KOUAME Thomas, Désiré né le 24/12/2008
- SERIN Matys, Dilan né le 27/12/2008
- BEARD Pierre, Frédéric, Bernard, André né le 29/12/2008
- YASSINE Saloua, Aïcha née le 31/12/2008
- GOMAN Lindsay, Lucie née le 8/1/2009
- HOARAU Liam, Macine né le 11/1/2009
- GUYOT Louna, Pauline, Laura née le 20/1/2009

*Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.*

## Guide santé



### Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.  
Tél. : 01 69 46 67 06.  
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.  
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.  
Consultation psychologue sur rendez-vous.

### Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :  
4, rue Salvador-Allende  
Tél. : 01 60 15 82 83  
Sylvie BERNARD :  
3, rue Pablo-Picasso  
Tél. : 01 69 04 11 59

### Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)  
Urgence de nuit : de 20h à 8h.  
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.  
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.  
Tél. : 01 69 25 83 58  
**SOS médecins 91**  
24h sur 24.  
Tél. : 08 26 88 91 91  
**SOS Amitié...**  
à l'écoute des personnes en situation de mal-être.  
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

### Urgences médicales

24h sur 24.  
Composer le 15  
**Allo Enfance maltraitée**  
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

### Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.  
Janick BROSSIER :  
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.  
Tél. : 06 67 23 78 74  
Sylviane RAZAFIMAHALEO :  
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78  
Malika MOUMEN :  
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

### Dentistes

KORBER : 01 60 16 64 17  
SONIGO : 01 60 16 56 86

### Pharmacies

LECHERTIER Marianne :  
5, place du 8-Mai-1945  
Tél. : 01 60 15 80 83  
PERRIN : 2, Route-Nationale  
Tél. : 01 69 24 39 90

### Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.  
Adresse : 6, rue du CNR.  
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.  
Tél. : 01 60 16 02 69

### Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire  
Gérard SEIGNEUR  
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois  
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

### Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 66 00  
**Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul**  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 65 38  
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

### Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 25 64 00  
Tiers-payant  
Conventions mutuelles  
Consultations externes :  
- Laboratoire d'analyses.  
RDV : 01 69 25 64 91  
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.  
RDV : 01 69 25 67 49  
- Néphrologie, hypertension artérielle.  
RDV : 01 69 25 64 96  
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.  
RDV : 01 69 25 64 64  
**Hospitalisation :**  
- Soins de suite (37 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Médecine (2 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Psychiatrie (30 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 52  
**Hémodialyse (14 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 64 96  
**Autodialyse (12 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 65 27



## > Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.



## Taxis

- M. Thiourt :  
06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :  
06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36



## Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 2 au 22/1/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :  
1-2, très bon.  
3-4, bon.  
5, moyen.  
6-7, médiocre.  
8-9, mauvais.  
10, très mauvais.



## Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

## Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

## Calendrier des collectes

> **LES ENCOMBRANTS**  
*Collectifs*: les mercredis 4 et 18 février.

*Pavillons*: le mercredi 18 février.  
La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> **LES DÉCHETS VERTS**  
Lundi 9 février, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

## PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

## Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

## Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 5 février et 5 mars de 9h à 11h. Pas de permanence en janvier.

## Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

## Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45.  
Prochaine consultation : vendredi 27 février (M<sup>e</sup> Caroline Ducreux-Amour).

## Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

## Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

**Pour tout renseignement**, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

## État civil

### Passeports biométriques

Conformément au règlement européen du 13 décembre 2004, la France délivrera, au plus tard à compter du 28 juin 2009, des nouveaux passeports comportant un composant électronique contenant deux données numériques : la photo numérisée et les empreintes digitales. Pour ce qui concerne le département de l'Essonne, vingt-quatre communes ont été retenues en étroite concertation entre le préfet du département et l'Union des maires de l'Essonne en tenant compte essentiellement de la qualité de la desserte de la population, de l'équilibre géographique du département et du nombre de titres d'identité délivrés.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation de délivrance des passeports biométriques est prévue dans le département de l'Essonne, au cours du premier trimestre 2009 (mi-février/mi-mars). À cette date les usagers ne pourront donc plus constituer et déposer leur dossier de demande de passeport dans notre commune. À ce moment-là, nous vous informerons des nouvelles dispositions mises en place relatives aux passeports. \*

### Voyages et transit par les États-Unis

À compter du 12 janvier 2009, et conformément à la décision des autorités américaines, tous les voyageurs bénéficiaires du Programme d'exemption de visa, dont fait partie la France, seront tenus d'obtenir une autorisation de voyage électronique avant de se rendre aux États-Unis par une compagnie aérienne ou maritime, quel que soit le type de passeport détenu.

Les voyageurs devront se connecter sur le site Internet Esta à l'adresse <http://esta.cbp.dhs.gov/> et remplir en ligne le formulaire de demande auprès des autorités américaines, au minimum 72 heures avant le départ.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous connecter sur le site de l'ambassade des États-Unis en France : <http://french.france.usembassy.gov/esta-presentation.html> \*

## Veilles de fêtes

### Fermetures de la mairie

En raison des jours fériés en 2009, la mairie ferme ses portes une heure plus tôt les jours de veille de fête :

Samedi 11 avril, fermeture à 11h (Pâques).

Jeudi 30 avril à 16h30 (fête de Travail).

Jeudi 7 mai à 16h30 (victoire 1945).

Samedi 30 mai à 11h (Pentecôte).

Lundi 13 juillet à 16h30 (fête nationale).

Vendredi 14 août à 16h30 (Assomption).

Samedi 31 octobre à 11h (Toussaint).

Mardi 10 novembre à 16h30 (armistice 1918)

Vendredi 24 décembre à 16h30 (Noël).

Vendredi 31 décembre à 16h30 (jour de l'An).

Sous réserve de modifications suite à une décision CTP ou une décision de Monsieur le Maire. \*

## Formation

### Journée portes ouvertes à Orsay

L'Institut supérieur de commerce et d'informatique d'Orsay organise lui aussi sa journée porte ouverte le 7 février de 10h à 16h sans interruption.

Dans un autre domaine, les jeunes filles intéressées par les métiers de l'esthétique et du cosmétique sont conviées à une journée portes ouvertes par « Planète Beauté » le même jour aux mêmes heures. Elles découvriront les formations diplômantes qui leur sont proposées (CAP et BP).

• 4, place des Planches - 91400 Orsay

Tél. : 01 69 86 90 41

[iscio@iscio.com](mailto:iscio@iscio.com)

[www.iscio.com](http://www.iscio.com) \*

### Journée portes ouvertes (suite)

Le Centre de formation des apprentis des métiers du bâtiment de Brétigny-sur-Orge organise une journée de découverte des filières de métiers du bâtiment. Le CFA forme des jeunes dans des métiers très divers qui peuvent receler des opportunités intéressantes.

Rendez-vous le samedi 21 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h.

• Centre de formation des apprentis du bâtiment 5, rue Albert-Camus - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél. : 01 60 84 39 27

[www.afobatrp.com](http://www.afobatrp.com)

[cfatbp.bretigy@ccca-btp.fr](mailto:cfatbp.bretigy@ccca-btp.fr) \*

## SPF

### Nouvelle équipe

Le comité du Secours populaire de

Fleury-Mérogis réuni en assemblée générale a mis en place sa nouvelle direction.

Jean-pierre Gueguen, secrétaire général ;

Françoise Richardon, trésorière ;

Danielle Moisan, Claude Bodenant, Marem Sadio, Youcef Hamma, secrétaires.

Le SPF est installé dans son nouveau local au 61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut à Fleury-Mérogis (à côté de l'école Curie).

Afin de mieux connaître et d'adapter leur aide aux besoins, et pour réceptionner les demandes d'aide, il se tiendra une permanence tous les jeudis de 14h à 17h. Pour bénéficier des aides, il faut être muni des documents ci-après :

- Avis d'imposition ou de non-imposition de 2007
- Quittance de loyer
- Relevé des allocations familiales
- Relevé de situation.

Attention, aucune aide alimentaire ne peut être fournie sans avoir présenté ces documents.

Prochaine distribution des colis alimentaires le 6 février.

Ensuite, Le SPF sera ouvert un vendredi sur deux (tous les 15 jours) de 14h à 17h.

Secours populaire de Fleury-Mérogis :

01 69 04 63 01. \*

## Réussite éducative

### Recrutement

La Réussite éducative

recrute des vacataires pour

accompagner les enfants vers

des lieux de soins à Fleury-Mérogis

et aux alentours.

Contactez la Réussite éducative au

01 69 51 78 60. \*





## Urban Style 2

les 14-15 février

### **mardi 10 et mercredi 11 février**

Auditions publiques, 19h au Cma.

*Lire page 16*

### **jeudi 12**

«Jeudi, j'me la joue», 19h30 salle Malraux.

*Lire page 16*

### **samedi 14 et dimanche 15**

Urban Style 2, de 16h à 19h30 salle Malraux.

*Lire page 17*

### **Chaqueux**

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis, Hervé Corzani, président de l'Amicale des locataires des Chaqueux, Claude Huet, directeur général de IDF-Habitat, ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du local de l'Amicale des locataires, le 12 février à 18 heures, 67 bis rue du Bois-des-Chaqueux. L'inauguration sera suivie d'un apéritif convivial.

## POST-SCRIPTUM

### **Soutenir nos anciens**

L'association Visite des malades dans les établissements hospitaliers (VMEH) recherche des bénévoles. Leur rôle : accompagner et soutenir les anciens dans les hôpitaux ou les maisons de retraite ou de convalescence. Ils agissent en collaboration avec les personnels soignants et sociaux. Le temps requis est d'une demi-journée par semaine, les actions sont coordonnées par les sections locales de l'association, les visiteurs sont formés. L'association existe depuis 200 ans, elle est reconnue d'utilité publique depuis 2007.

Pour tout renseignement : CNL/VMEH, 8 bis avenue René-Coty, 75014 Paris. Tél. : 01 43 20 95 16

[vmehcnl@free.fr](mailto:vmehcnl@free.fr)

En Essonne :

Gérard Desorges  
8, square des Petits-Bois,  
91070 Bondoufle.  
Tél. : 01 60 86 46 34

### **CHO : concours d'entrée**

L'Institut de formation en soins infirmiers du Centre hospitalier d'Orsay organise un concours d'entrée qui aura lieu le mercredi 8 avril 2009. La date de clôture des inscriptions est fixée au lundi 9 mars 2009.

Cette formation, ouverte aux bacheliers et aux candidats de ce niveau (après examen par une commission de validation), conduit en trois ans aux fonctions d'infirmier(ère) en milieu hospitalier ou libéral. Les personnes intéressées par ce concours peuvent

obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat de l'Ifsi au 01 69 29 76 22.

### **Orphelins de guerre, pupilles de la nation**

L'Association des pupilles de la nation et victimes de guerre (APNVG) recherche les pupilles de la nation et orphelins de guerre de l'Essonne, afin de les informer de leurs droits, ouverts par deux décrets et les accompagner dans leurs démarches si besoin.

Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre de 39-45 (sont concernés les autres catégories de déportés, les fusillés et massacrés). Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000. Si dans votre entourage, vous connaissez des orphelins ou des pupilles de la nation, informez-les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance des ces décrets et ignorent leurs droits.

Le Secrétariat d'État vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le but poursuivi par notre l'APNVG qui vise à faire aligner les droits de tous les orphelins et pupilles sur le décret de 2004.

Renseignements auprès de M. Ollivier, président de l'APNVG Essonne au 01 69 06 10 63 ou 06 07 60 03 67.



Magazine municipal d'information  
12, rue Roger-Clavier  
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Site : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

Directeur de la publication  
Michel Humbert  
Directeur de la communication  
Michel Carreno  
Rédaction  
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin  
Photos  
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR  
Maquette  
Sophie Rouxel  
Secrétariat, rédaction  
Lydia Nandjaye  
Conception graphique  
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet  
Impression  
LVRI  
Distribution  
Espace Impression

Couverture  
Vœux de la municipalité